



Ratko et son exosquelette au centre de tri de La Poste à Daillens.

JEAN-PAUL GUINNARD

Des surhommes pour porter les colis à La Poste

Daillens
Le géant jaune teste des exosquelettes sur certains de ses employés afin de soulager leur dos, et de s'assurer par conséquent une productivité plus stable.

«Je me sens comme un petit robot.» Comme un oiseau aussi. Ratko travaille au centre de tri des colis de La Poste à Daillens. Dans les corridors de l'immense halle, ses bras sont retenus en l'air par deux véris automatiques. Le chef d'équipe en joue en battant des mains. Comme cinq de ses hommes, tous volontaires, il teste depuis deux semaines un appareil qui les soulage dans leurs travaux les plus pénibles. Ils sont tous équipés d'un exosquelette, qui les transforme un peu en surhommes. L'expérience va durer six mois.

La Poste a commencé à tester les exosquelettes sur son personnel depuis deux ans déjà. Ils étaient 300 dans toute la Suisse à ainsi voir leurs performances améliorées. «Cette première phase s'est terminée cet été. Le bilan était positif: ces appareils peuvent aider nos employés. Nous entrons désormais dans une nouvelle phase. Et seules 50 personnes y participent à l'échelon national», explique Samuel Taschner. Responsable de la sécurité et de la santé au travail en Romandie, c'est lui qui pilote le projet exosquelette à La Poste. Il l'assure: sa priorité, c'est d'abord le bien-être du personnel, et non la rentabilité de l'entreprise avant tout.

10 tonnes de colis par jour
«Un collaborateur soulève près de 10'000 kilos par jour. Équipé d'un exosquelette, il ne portera pas plus de colis, mais son dos sera soulagé d'un tiers de ce poids. Il soulèvera toujours 10'000 kilos par jour, mais comme il sera moins fatigué et endolori, c'est vrai, sa productivité restera stable tout au long de la semaine.»

Plusieurs exosquelettes sont testés à Daillens, des appareils qui pèsent de 600 grammes à un peu moins de 2 kilos. Leur prix: entre 600 et 6000 francs. Les plus so-

phistiqués fonctionnent avec des batteries. Le principe est d'emmagasiner l'énergie lorsque l'employé se baisse pour ramasser un colis, et de la restituer quand il se lève.

Celui de Damien est doté de barres de fer bleues sur le devant et d'un point de levier au niveau de la cage thoracique. Il s'enfile comme un sac à dos. Verdict? «Je travaille à décharger des colis encombrants. Cela exige une forte rotation de mon corps. Grâce à lui, je suis moins épuisé à la fin de la journée. Même après mon heure et demie de trajet pour rentrer chez moi, j'ai repris l'escalade en soirée.»

«L'idée n'est pas qu'ils portent l'exosquelette toute la journée, mais uniquement pendant les pics de pénibilité.»

Samuel Taschner,
pilote du projet à La Poste

L'exosquelette de Ratko est encore plus impressionnant. Plus visible. «Je peux choisir la résistance sur mes bras. Cela veut dire que je n'ai plus la sensation du poids des colis quand je décharge un camion. Jusqu'à 15 kilos.» Un appareil couplé avec un second, qui le soulage au niveau des lombaires. D'où sans doute le sentiment de légèreté après vingt-deux ans de service.

Un physiothérapeute accompagne les six «surhommes» dans cette phase de test. Ils sont contrôlés une fois par semaine. «L'idée n'est pas qu'ils portent leur exosquelette toute la journée, ce qui pourrait au contraire les blesser dans les moments où ils ne le sollicitent pas, mais uniquement lors de pics de pénibilité», poursuit Samuel Taschner.

Des pics qui vont se multiplier après le Black Friday et pendant les Fêtes: La Poste estime à 1,4 million le nombre de colis quotidiens qu'elle devra gérer pour Noël.
Laurent Antonoff

Affichage public

Lausanne ordonne le retrait d'une pub sexiste

L'article de loi interdisant les publicités sexistes tient son premier cas. Une réclame de la banque Cler, utilisant des lèvres pulpeuses, a été retirée sur ordre de la Ville.

Erwan Le Bec

C'est une première en territoire vaudois: une publicité de la banque Cler, apparue en octobre, a été retirée en raison de son sexisme de l'espace public, sur ordre de la Ville de Lausanne. C'est un passant, l'autoproclamé «citoyen actif» Kyril Gossweiler, qui l'a repérée, ironiquement sous les fenêtres de l'Administration cantonale. Il s'agit d'un gros plan sur une bouche entrouverte, fraîchement maquillée de rouge à lèvres.

Le problème, c'est que l'affiche, conçue par un publicitaire zurichois, ne promeut pas des cosmétiques mais un «online banking» intitulé «Zak», a relevé la Commission consultative sur les procédés de réclame à caractère sexiste, qui y voit deux des six critères retenus dans la dernière mise à jour de la loi vaudoise sur les procédés de réclame: il n'y a aucun «lien naturel entre la personne représentant l'un des sexes et le produit vanté», et «la personne sert d'aguiçhe, dans une représentation purement décorative». Les autres éléments, comme la soumission ou la sexualité dégradante, n'ont pas été identifiés.

Première vaudoise

C'est la première fois que l'arsenal lancé en 2018 sous l'égide de Jacqueline de Quattro, alors conseillère d'État, et Maribel Rodriguez, cheffe du Bureau de l'égalité, est appliqué. Le préavis de la commission a été publié dans les Avis officiels vendredi et



Jouant sur une série d'analogies - la pluie, un parapluie; le ketchup, les frites -, la campagne pensée par un publicitaire zurichois n'aurait pas dû utiliser des lèvres pulpeuses pour promouvoir une banque en ligne, juge la commission cantonale dédiée aux réclames sexistes. DR

communiqué il y a cinq jours aux intéressés, dont la Ville de Lausanne, libre, selon la loi, de procéder à son interdiction.

«Nous avons procédé à une brève analyse et demandé à la société d'affichage de la retirer», confirme la municipale Florence Germond. Pas une interdiction formelle donc, alors que la décision peut en théorie encore faire l'objet de recours.

«Il faudra encore affiner le processus, commente l'édile. Mais cette base légale est un très bon outil pour nous. Nous ne devons pas tomber dans la pudibonderie, on pourra toujours utiliser des photos de lingerie pour vendre des sous-vêtements, mais à titre personnel je m'oppose à une société dans laquelle les femmes sont réduites à des objets, ce qui alimente des stéréotypes.»

Poignée de signalement

À ce jour, seuls huit cas ont ainsi été signalés. «La commission est

connue, on en fait la promotion, juge Laurent Tribolet, un de ses membres pour la Direction générale de la mobilité et des routes. Par contre, il faut se demander si les annonceurs s'autocensurent.»

Jusqu'ici, aucun des cas n'avait été reconnu par la commission composée d'experts de l'université et de juristes. À titre d'exemple, l'enseigne d'un magasin érotique n'a pas été retenue, la lingerie mise en avant étant justement vendue par la boutique. Il s'agissait en outre d'un exemplaire relativement sobre et peu dévoilant, relève encore l'analyse, comparé au reste de l'assortiment. Des textes qui ne sont toutefois connus que suite à la demande de Kyril Gossweiler, utilisant la loi sur l'information.

Les experts en sexisme ne révaient-ils pas d'un cas plus flagrant pour débiter? «Nous ne faisons pas un classement, précise Laurent Tribolet. Chaque cas est analysé en tant que tel, et il suffit qu'un des critères soit rempli.

Mais il est encore tôt pour faire une autocritique.»

Campagne zurichoise

Quant à l'ancienne banque de Coop, elle défend sa campagne nationale, basée sur une série d'analogies illustrées: «Zak» est évident pour l'argent, comme le ketchup l'est pour les frites, le parapluie pour la pluie et le rouge à lèvres pour la bouche. La dernière image en question étant utilisée pour son esthétique, sa texture et son expression.

«Aucun genre n'est attribué à ces lèvres. Le rouge à lèvres est utilisé par tout le monde aujourd'hui, et heureusement, relève encore la porte-parole Natalie Waltmann, y compris par les hommes et les personnes non binaires. Mais si certaines personnes sont en désaccord avec notre campagne, nous en sommes sincèrement désolés.» Campagne qui s'est achevée le 7 novembre, huit jours avant le préavis vaudois.

Les tireurs payernois voteront sur la mixité à distance

Femmes et Tirage
L'ouverture aux femmes de l'Abbaye des tireurs à la cible sera votée par correspondance. Résultat le 3 janvier.

La plus grande Abbaye du canton s'apprête-t-elle à opérer une révolution historique, comme l'ont récemment accepté deux sociétés de tir de la région morgienne? Face à la demande du groupe féminin Les Adélaïdes de pouvoir intégrer cette société de près de 1000 membres, exclusivement masculine depuis 1736, les membres se prononceront courant décembre par correspondance. Le résultat sera dépouillé sous contrôle d'un notaire et communiqué lors de l'assemblée générale du 3 janvier.

«Nous devons tout mettre en œuvre pour ne pas nous diviser à ce sujet», commentait l'abbé-président Cédric Moullet, dans les colonnes de «La Broye» de ce jeudi. Si l'opération est conforme avec la loi Covid, n'est-ce pas une manière d'éviter le débat? «Nous en avons déjà parlé lors de notre dernière as-



Ici en 2007, les demoiselles d'honneur de la jeunesse qui remettent leurs prix aux tireurs. J.-P. GUINNARD

semblée générale et durant le Tirage de cet été. Ce vote par correspondance permet surtout à tout le monde de se positionner, ce qui n'aurait pas été possible le 3 janvier, qui est un lundi et n'est pas férié», répond le président.

Avis déjà tranchés

«J'ai le sentiment que les discussions ont déjà eu lieu et que chacun a déjà son avis», emboîte Lucie Vonnez, initiatrice de la démarche. Pour rappel, un groupe de 17 jeunes femmes avait demandé

participer au tir d'amitié et d'entraînement de la société, au stand du Vernex. «Tirer sur un stand où les coups sont encore marqués avec des palettes était une première pour moi», sourit la Payernoise, premier-lieutenant à l'armée.

Lobbyisme au Tirage

Habillées de tenues reconnaissables, les Adélaïdes ont ensuite pratiqué un délicat lobbyisme lors du Tirage. «On a bien pu discuter des arguments pour et contre. On a fait passer le message que notre but est de pouvoir participer de l'intérieur à une fête traditionnelle de Payerne», reprend la présidente. Pendant que les Adélaïdes poursuivent leurs entraînements au tir, le dernier mot reviendra donc aux tireurs.

Un second objet sera voté par correspondance. Il s'agit d'une motion demandant d'augmenter le nombre de signatures nécessaires à 20% des membres pour une modification des statuts. Si le conseil des tireurs laisse la liberté de vote sur la question des femmes, il pré-avise négativement sur la motion.

Sébastien Galliker

PUBLICITÉ

Clinique de La Source MATERNITÉ

Ehrat-Bourdin **MAÏLEE**
10 novembre 2021 à 11 h 33

Balzano **BIANCA MARINE**
13 novembre 2021 à 7 h 58

Patrascan **IULIA**
12 novembre 2021 à 14 h 45

Childs **RUPERT ANTON**
15 novembre 2021 à 18 h 15